

Ve SÉANCE. — 2 Juin 1881

Présidence de M. PAULET, président

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

COMMUNICATION DU BUREAU

M. le Président informe la Société que le Conseil a décidé de voter une somme de cent francs pour la souscription du monument Broca. Il demande à la Société de ratifier ce vote. Approuvé à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Cartailhac demandant communication des procès-verbaux de la Société. Deux lettres de MM. Arduin et Albert, remerciant la Société de leur admission.

M. Lortet donne à la Société des nouvelles de M. Chantre et de ses compagnons de route. Jusqu'à ce jour la mission a heureusement accompli la première moitié de son trajet; elle est arrivée à Diarbekir sans rencontrer de dangers sérieux pas plus de la part des Kurdes, que l'on disait en révolte, que du fait de la peste, qui est restée cantonnée sur le cours du bas Euphrate.

La mission a déjà expédié un premier envoi d'Alep.

ÉLECTIONS

MM. BAUD, G. COUTAGNE, AUBER, Ymaïzoumi, sont élus membres titulaires de la Société; M. Lefébure est nommé membre correspondant.

CANDIDATURES

MM. OLLIER DE MARICHARD, D^r TRIFFAUD, D^r JOMARD et DEBITON, demandent le titre de membres titulaires.

COMMUNICATIONS

M. de Milloué communique deux extraits du *Journal of the Asiatic Society of Japan*.

L'un de M. J. Milne, sur la période glaciaire au Japon. L'auteur en trouve la preuve dans les traces indiscutables de glaciers aujourd'hui disparus; ceux qui existent encore actuellement se sont étendus sur des espaces beaucoup plus considérables que leurs limites actuelles. Il conclut, par l'étude de la flore et de la faune fossile, que la période glaciaire du Japon a été similaire à celle de l'Europe, mais cependant moins rigoureuse.

Le docteur J. Satow a fouillé plusieurs *tumulus* japonais, absolument semblables comme construction et disposition intérieures à ceux de l'Europe. Il signale la présence dans ces tombeaux d'armes et autres objets en fer, en bronze ou en argile; parmi ceux d'argile, il faut remarquer surtout de nombreuses figurines, représentant des hommes et des animaux. L'absence d'armes de pierre et la présence du fer s'expliquent par le peu d'antiquité de ces *tumulus*, qui datent du premier siècle avant au cinquième siècle après l'ère chrétienne. Cette date est fixée par la présence des statuette d'argile destinées à remplacer les victimes humaines qu'on enterrait précédemment dans les tombeaux des grands personnages. Cet usage avait pour but d'honorer le défunt et de lui plaire en l'entourant des serviteurs dont il aimait à s'entourer pendant sa vie.

M. de Milloué cite l'édit de l'empereur *Souï-nïn-ténno* (2 av. J.C.), qui défend les sacrifices humains aux funérailles et ordonne le remplacement des victimes par des figures d'argile.

À propos du fer, M. de Milloué fait observer que, si on s'en rapporte aux historiens chinois, très consciencieux, du reste, l'usage de ce métal aurait été commun en Chine dès 2650 av. l'ère chrétienne.

DISCUSSION

M. Lacassagne pense que ce n'était pas pour honorer le mort, mais bien pour le servir qu'on enterrait avec lui ses femmes,

ses esclaves et ses animaux domestiques. Il cite même, d'après un auteur anglais, des faits de mariage *post mortem*. C'est un reste de fétichisme, et il pense que c'est dans le même esprit que les veuves de l'Inde se brûlent sur le bûcher pour rejoindre leurs époux.

M. de Milloué ne connaît pas de traces de ces idées dans les auteurs chinois; si elles ont existé c'est à une époque très reculée.

M. Lacassagne cite encore le fait des petites pièces de monnaie imitées, fabriquées par les femmes chinoises et brûlées en l'honneur des morts.

M. Philastre dit que lorsqu'on parle de pratiques religieuses en Chine, il faut nécessairement préciser davantage. Il existe en Chine au moins trois sectes ayant des croyances et des rites très différents.

M. le Président pense que cette question est intéressante et vaut la peine qu'on s'en occupe. Les membres compétents pourraient faire à ce sujet des communications certainement fort utiles.

VARIATIONS DE LA COURBURE DE LA CORNÉE

PAR M. LE D^r GAYET

M. Gayet, en étudiant les variations de courbure de la cornée, a pu constater, ainsi qu'on l'avait déjà signalé, qu'elles coïncidaient souvent avec des malformations du crâne. Il s'est servi pour cela du conformateur des chapeliers, et il voudrait savoir si cet instrument donne des résultats ayant une rigueur scientifique.

M. Lortet répond que Broca s'est occupé de cette question et a prouvé que le conformateur est un instrument infidèle; qu'en outre il est difficile de l'appliquer toujours régulièrement. Il vaut mieux se servir d'une lamelle de plomb que l'on moule sur les contours du crâne et que l'on reporte ensuite sur une feuille de papier.

La séance est levée à cinq heures et demie.

L'UN DES SECRÉTAIRES, D^r REBATEL.